

LAINES-AUX-BOIS...

Les infos

11/2022

19

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

Cet automne est marqué par la flambée des prix de l'énergie, qui touche chaque ménage et va amener chacun à réduire sa consommation. Les collectivités ne bénéficient d'aucun "bouclier tarifaire" de la part de l'État. Dans ces conditions, nos prévisions envisagent une multiplication par trois ou quatre, voire plus, de la facture énergétique globale.

Dans ce contexte, il nous faut économiser l'énergie, qu'elle soit électrique ou autre. Pour ce faire, nous allons limiter le chauffage des bâtiments communaux à 19°C en période d'occupation et réduire les plages d'allumage de l'éclairage public. A compter du 1^{er} décembre, l'extinction se fera de 21h30 à 6h30. Cette réduction permettra à la commune une économie financière de 30 % de notre dépense en éclairage public et continuera d'assurer la sécurité de nos enfants pour les bus du matin et du soir.

Pour la période des fêtes de fin d'année, notre mairie s'habillera comme à l'accoutumée de ses décorations lumineuses de Noël mais le fera sur une amplitude horaire moins importante.

Dans ce même esprit, je vous remercie d'être attentifs aux petits gestes du quotidien qui eux aussi concourent à réduire le gaspillage énergétique.

Malgré cette morosité ambiante, nous connaissons des mois riches en festivités : le tournoi de pétanque en août, la marche en septembre, la soirée cassoulet et la manifestation Octobre Rose, Halloween et prochainement la soirée Beaujolais. Autant d'événements auxquels vous avez, en grand nombre, répondu présents, et je vous en remercie au nom de toutes les associations et du Conseil Municipal.

Vous trouverez, au travers de ces quelques pages, un résumé sur les travaux réalisés, les travaux à venir et les futures animations.

Bonne lecture et prenez soin de vous,

Bien amicalement,

Anne-Sophie GAUTHIER



Conseil municipal...

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 15/09/2022

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, MAURELET Laura, PERRAULT Aurélie, SWARTVAGHER Marine

Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHON Sébastien, PRUNIER Jean-Louis.

Excusé : Monsieur MICHAUX Jordy

Absent : Monsieur FAYS Marc

1) Commission locale d'évaluation des ressources et des charges transférées

La gestion des eaux pluviales urbaines est une nouvelle compétence obligatoire des communautés d'agglomération depuis le 1er janvier 2020. La dotation versée par TCM à la commune sera revue à la baisse de 3 740 € en conséquence de ce transfert.

2) Coupe de bois – Etat d'assiette 2023

Chaque année sont votés les travaux réalisés par des prestataires dans les parcelles de bois communaux. Les travaux pour l'année 2023 concernent les coupes 2, 3 et 4 où il convient de réaliser les travaux d'amélioration. Un battage des fougères est également prévu dans la coupe 12A.

3) Demande de fonds de concours TCM – Travaux de la croix Massey

Les travaux ont débuté le 2 novembre. Une demande de fonds de concours a été sollicitée auprès de TCM. Cette aide est estimée à 7 437,82 € HT.

4) Norme comptable M57

La norme comptable des collectivités évolue. Elle permettra la possibilité de voter par nature ou par fonction.

5) Devis de la salle pluriactivités

Depuis plusieurs années, des études ont été menées pour améliorer l'acoustique dans la salle Pluriactivités mais les solutions proposées étaient sans garantie et très coûteuses.

Nous avons retenu une solution intermédiaire pour 1589 € HT. Prochainement 8 panneaux « coupes sons » de différentes tailles seront installés par nos soins sur les murs de la salle.

6) Décharge communale

Une entreprise a sollicité la commune pour entreposer du gravas dans la décharge communale. Cette prestation sera facturée 2 € du m³. Une convention sera signée pour établir les droits et devoirs.

7) Informations diverses

Guillaume Delatour est désigné correspondant incendie et secours pour la commune.

Cette année, 29 enfants sont scolarisés à St Pouange.

Le PV complet est consultable en Mairie.



L'info d'ici...

TAXE DE SEJOUR TROYES CHAMPAGNE METROPOLE



De nombreux particuliers et professionnels louent tout ou partie de leur logement à des voyageurs pour de courtes durées. Qu'il s'agisse de mettre en location des chambres d'hôtes, un meublé de tourisme, sa résidence principale ou secondaire, il est nécessaire de procéder à des démarches simples et obligatoires qui diffèrent selon l'offre d'hébergement.

Renseignements en mairie ou TCM au 03 25 45 27 59

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Les habitants de la commune désirant un lot de bois pour la saison 2022-2023 sont priés de s'inscrire à la Mairie.

Dates d'inscription de 18h30 à 19h30 : Le jeudi 10/11, le lundi 14/11 et le jeudi 17/11 auprès de Monsieur PRUNIER Jean Louis.



TRAVAUX REALISES

- Rénovation des grilles de la mairie et du cimetière
- Rejointoiement du mur de soubassement du cimetière
- Déplacement du distributeur de pain au 44 Grande Rue. Nous espérons être livrés des distributeurs alimentaires d'ici quelques semaines
- Réaménagement du trottoir devant l'arrêt de bus de l'Ecole de St Pouange pour sécuriser le cheminement des enfants et piétons

TRAVAUX FUTURS

- Aménagement d'un columbarium au cimetière
 - Renforcement du réseau électrique Rue de la Croix Massey, enfouissement des lignes électriques et remplacement des candélabres (lampes leds)
- Ces travaux du réseau basse tension, imposés par Enedis, consistent à le renforcer pour permettre une distribution conforme aux normes et en quantité suffisante. Les réseaux liés à l'électricité, l'éclairage public, le téléphone et la fibre seront souterrains. Ces travaux ont débuté le mercredi 2 novembre pour une durée d'environ 10 mois. Le reste à charge pour la mairie sera 47 463.33 € HT (moins la subvention de fonds de concours de Troyes Champagne Métropole de 7437,82€ si octroi)

RESERVATION SALLE PLURIACTIVITES

Nous vous informons que les réservations de la Salle Pluriactivités pour 2024 seront ouvertes pour les habitants de Laines aux Bois à compter du 1^{er} janvier 2023.

Les personnes extérieures pourront réserver dès le 1^{er} février 2023.

Rappel des tarifs pour les Laignerans : 310 € pour la grande salle et la cuisine du vendredi matin au lundi matin.

OCTOBRE ROSE



Le 8 octobre dernier, 421 personnes ont participé à la manifestation « Octobre Rose » organisée par le Conseil Municipal, les Associations de notre village et quelques bénévoles. La somme de 2 250 € a été reversée à la Ligue Contre le Cancer de l'Aube.

Merci à tous pour cette belle réussite et pour la décoration de notre commune au travers des ballons accrochés devant les propriétés.

En parallèle, nous participons à « Concours de la plus belle Mairie Rose ».



Animations à venir...



MESSE A LAINES AUX BOIS
Dimanche 13 NOVEMBRE à 10h45



SOIREE BEAUJOLAIS
Samedi 19 NOVEMBRE



**DERNIER RAMASSAGE
DES DECHETS VERTS**
Vendredi 25 NOVEMBRE



**DECORATIONS LE MATIN ET
ILLUMINATIONS LE SOIR**
Samedi 3 DECEMBRE



ACTIVITES
Samedi 10 DECEMBRE

**APRES-MIDI
RECREATIF**
Dimanche 11 DECEMBRE



DISTRIBUTION DES COLIS
Week end du 17/18 DECEMBRE



VŒUX DU MAIRE
Vendredi 13 JANVIER

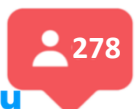
Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18

Email : mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »

